

Chasse au formaldéhyde avec ACÉNIS, la nouvelle gamme d'enduits dépolluants de Beissier

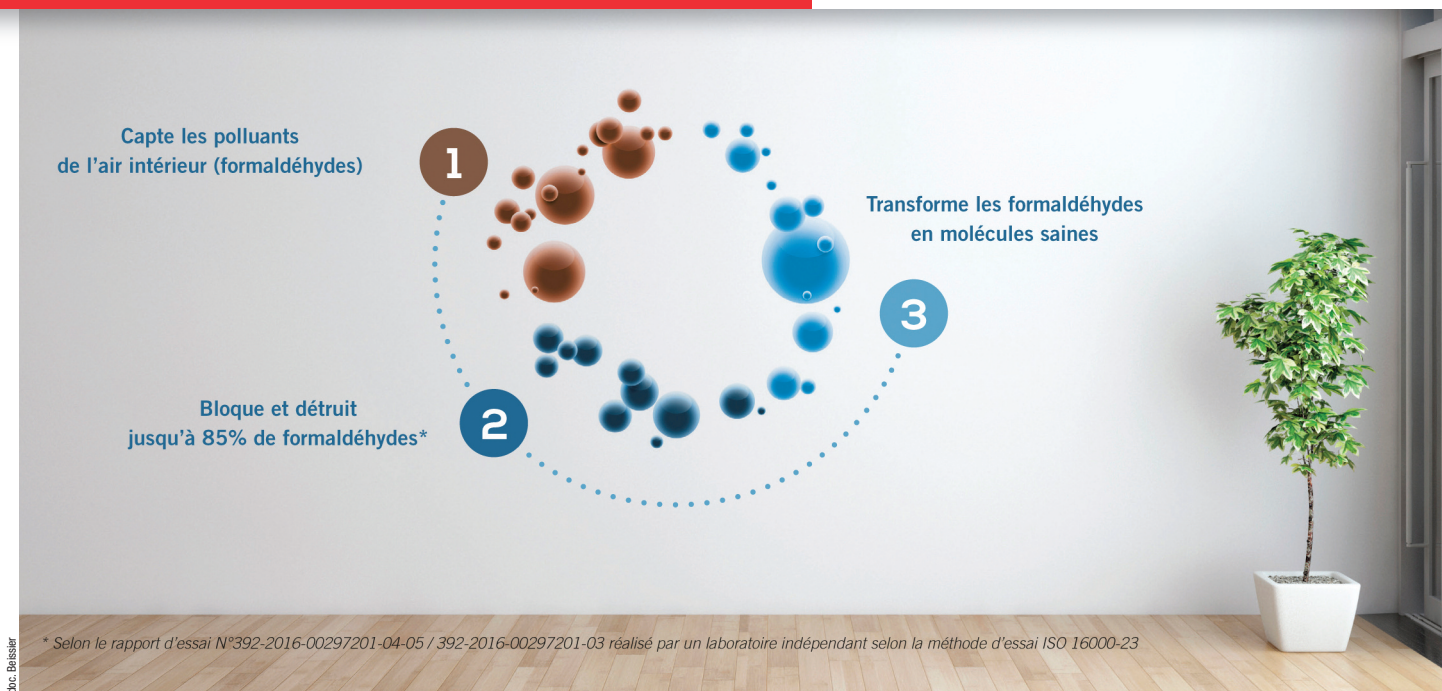
Beissier

Selon de récentes études menées par l'OQAI (Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur), l'air intérieur serait 8 fois plus pollué que l'air extérieur. Des substances toxiques (comme les formaldéhydes) peuvent émaner du mobilier, des colles, des produits détergents, des textiles ou encore lors de la combustion de certaines bougies ou de la cuisson des aliments... L'une des premières conséquences de cette pollution en locaux fermés est le développement de maladies allergiques, mais aussi d'irritations, de troubles respiratoires, de céphalées... Notons qu'en France, les maladies allergiques concernent 18 millions de personnes, soit 25 à 30 % de la population⁽¹⁾. La dépollution de l'air intérieur devient un véritable enjeu de santé publique.

Spécialiste de la préparation des fonds et acteur majeur du marché des enduits depuis plus de 140 ans, Beissier innove et annonce le lancement de la gamme d'enduits dépolluants ACÉNIS, formulée à base d'un principe actif capteur et neutralisateur de formaldéhyde.

Le formaldéhyde ?

Ce composé organique volatil peut émaner du mobilier, des colles, peintures et produits d'entretien, des textiles ou lors de la cuisson des aliments... Classée depuis 2004 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme "substance cancérigène avérée pour l'homme", celle-ci fait partie des substances mesurées dans le cadre de la réglementation des émissions dans l'air intérieur.



ACÉNIS de Beissier, la nouvelle gamme d'enduits intelligents

acénis
Enduit dépolluant

Soucieux d'apporter une réponse claire à cette problématique et résolu à diminuer l'effet néfaste du formaldéhyde, Beissier a entamé, depuis 2010, une démarche de R&D visant à supprimer ce composé organique volatil de l'ensemble de ses gammes.

Aujourd'hui, le laboratoire Beissier développe une technologie innovante à l'aide d'un principe actif, qui permet à la fois de capter et neutraliser cette substance présente dans l'air intérieur.

Le procédé, dont l'efficacité prouvée par un laboratoire indépendant, est simple et révolutionnaire. La technologie ACÉNIS assainit la qualité de l'air intérieur en détruisant jusqu'à 85 % de molécules de formaldéhyde⁽²⁾.

Notons de plus que la nouvelle génération d'enduits Beissier affiche une efficacité dès 24 h et s'avère compatible avec toutes les peintures. Pour une efficacité redoublée, Beissier recommande l'usage des enduits dépolluants de la gamme ACÉNIS couplé à l'application d'une peinture dépolluante.

⁽¹⁾ Selon l'OQAI (Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur).

⁽²⁾ Selon le rapport d'essai n° 392-2016-00297201-04-05/392-2016-00297201-03 réalisé par un laboratoire indépendant selon la méthode d'essai ISO 16000-23.

CONTACT PRESSE

SCHILLING
communication

11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19 - Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com

[@AgenceSchilling](https://twitter.com/AgenceSchilling) - www.facebook.com/agenceschilling

Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande

L'efficacité des Enduits BAGAR® AIRLISS G et PRESTONETT® F au service de la dépollution de l'air intérieur

Beissier a mis un point d'honneur à développer des solutions cumulant performances techniques intégrant une prise en compte des enjeux environnementaux. Ainsi, les solutions Beissier de la gamme ACÉNIS affichent chacune des caractéristiques notables.

Beissier propose ainsi une gamme complète de solutions d'enduits dépolluants tant par leur procédé d'application, mécanisée par Airless (BAGAR® AIRLISS G - ACÉNIS) et application manuelle (PRESTONETT® F - ACÉNIS), que par leur performances techniques.



doc. Beissier

■ **BAGAR® AIRLISS G - ACÉNIS**, enduit dépolluant prêt-à-l'emploi de dégrossissage et de finition en pâte à projeter, est utilisé pour le lissage et l'égalisation des fonds, en application manuelle ou Airless. BAGAR® AIRLISS G - ACÉNIS cumule autant les performances que BAGAR® AIRLISS G : bonne glisse, bon garnissant, ponçage facile et finesse de grain. BAGAR® AIRLISS G - ACÉNIS s'avère également pratique dans sa mise en œuvre avec une application entre - 8 °C et + 35 °C, une épaisseur d'application de 5 mm maximum par passe, et une adaptabilité avec de nombreux supports (béton, béton cellulaire, ciment, parpaing, brique, plâtre, plaque de plâtre cartonnée, ancienne peinture, toile de verre, ou encore ancienne gouttelette).

Notons que BAGAR® AIRLISS G - ACÉNIS possède la marque NF Environnement, délivrée par l'AFNOR et destinée à certifier, tout au long de leur cycle de vie, que les produits ou services sur lesquels elle

est apposée présentent un impact négatif moindre sur l'environnement et une qualité d'usage satisfaisante.

■ De son côté, **PRESTONETT® F - ACÉNIS Finition lissage**, en tant qu'enduit dépolluant de lissage et de finition en poudre, destiné à l'intérieur, permet de masquer efficacement les imperfections du support (béton, ciment, plâtre et dérivé, plaque de plâtre cartonnée ou ancienne peinture). Grâce à une préparation (45 % de dilution) et un ponçage faciles, à une application frais dans le frais et d'un temps d'utilisation long, PRESTONETT® F - ACÉNIS permet un lissage des fonds manuel apprécié des professionnels.

PRESTONETT® F - ACÉNIS Finition lissage témoigne d'une bonne glisse, et également d'une finesse de grain remarquable.



doc. Beissier



doc. Beissier

Cette innovation ACÉNIS vient encourager une démarche de développement durable déjà engagée par Beissier pour la maîtrise de la consommation énergétique et des rejets, prévenir toute pollution, être proactif dans la sensibilisation et la maîtrise des risques... Afin de tendre vers ses objectifs, Beissier met à disposition tous les moyens humains, organisationnels, financiers et techniques nécessaires à leur réalisation. Fabriquée en France, la gamme ACÉNIS bénéficie de l'étiquette A+ (COV < 1g/L (pae)).



Que dit la réglementation ?

La loi du Grenelle 2 de l'Environnement rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public potentiellement sensible (les établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans et écoles maternelles avant le 1^{er} janvier 2018, les écoles élémentaires avant le 1^{er} janvier 2018, accueil de loisirs et enseignement du 2nd degré avant le 1^{er} janvier 2020, et avant le 1^{er} janvier 2023 pour les autres établissements).

Pour toute information complémentaire :

Beissier - Service Documentation - Quartier de la Gare - 77760 La Chapelle-la-Reine
Tél. 01 60 39 61 10 - Fax 01 60 39 61 11 - www.beissier.fr

CONTACT PRESSE

SCHILLING
communication

11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19 - Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com

[@AgenceSchilling](https://twitter.com/AgenceSchilling) - www.facebook.com/agenceschilling

Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande